

PROMESSE DE VENTE

Exemplaire vendeur

D'UNE VOITURE D'OCCASION

Je, soussigné,

Le vendeur

Civilité

NOM et PRENOM

Adresse complète

Pièce d'identité n°

Nature de la pièce

reconnais avoir reçu de

L'acheteur

Civilité

NOM et PRENOM

Adresse complète

Pièce d'identité n°

Nature de la pièce

la somme de

Montant*

Devise

Modalité pay.

en guise de

Arrhes**

Acompte***

pour l'achat d'un véhicule d'occasion

Marque

Modèle

n° d'immat.

Fait en deux exemplaires

à

Date

Heure exacte

© CONSEIL-ACHAT-VOITURE-OCCASION.OVER-BLOG.COM document non officiel

Le vendeur

Signature, précédée de la mention manuscrite
"Certifie, sur l'honneur, exactes les informations ci-dessus mentionnées."

L'acheteur

Signature, précédée de la mention manuscrite
"Certifie, sur l'honneur, exactes les informations ci-dessus mentionnées."

* Somme équivalente à au moins 10 % du montant total de la vente.

** Si l'acheteur annule la vente, il ne pourra pas demander remboursement des arrhes (art. L 144-1 du Code de la Consommation). En revanche, si c'est le vendeur qui revient sur sa décision, il versera à l'acheteur le double du montant de ces mêmes arrhes. (art. 1590 du Code Civil).

*** L'acompte est un engagement plus définitif. Le vendeur est tenu de livrer le bien, et l'acheteur est tenu de verser le solde du montant conclu.

PROMESSE D'ACHAT

Exemplaire acheteur

D'UNE VOITURE D'OCCASION

Je, soussigné,

L'acheteur

Civilité	<input type="text"/>	NOM et PRENOM	<input type="text"/>
Adresse complète <input type="text"/>			
Pièce d'identité n°	<input type="text"/>	Nature de la pièce	<input type="text"/>

déclare avoir remis à

Le vendeur

Civilité	<input type="text"/>	NOM et PRENOM	<input type="text"/>
Adresse complète <input type="text"/>			
Pièce d'identité n°	<input type="text"/>	Nature de la pièce	<input type="text"/>

la somme de

Montant*

Devise

Modalité pay.

en guise de

Arrhes **

Acompte ***

pour l'achat d'un véhicule d'occasion

Marque

Modèle

n° d'immat.

Fait en deux exemplaires

à

Date

Heure exacte

© CONSEIL-ACHAT-VOITURE-OCCASION.OVER-BLOG.COM document non officiel

Le vendeur

Signature, précédée de la mention manuscrite
"Certifie, sur l'honneur, exactes les informations ci-dessus mentionnées."

L'acheteur

Signature, précédée de la mention manuscrite
"Certifie, sur l'honneur, exactes les informations ci-dessus mentionnées."

* Somme équivalant à 10 % minimum du montant total de la vente.

** Si l'acheteur annule la vente, il ne pourra pas demander remboursement des arrhes (art. L 144-1 du Code de la Consommation). En revanche, si c'est le vendeur qui revient sur sa décision, il versera à l'acheteur le double du montant de ces mêmes arrhes. (art. 1590 du Code Civil).

*** L'acompte est un engagement plus définitif. Le vendeur est tenu de livrer le bien, et l'acheteur est tenu de verser le solde du montant conclu.